

PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-MARTIN-D'HÈRES

(Suite à la mise à jour approuvée par arrêté métropolitain du 14 janvier 2019)

👉 Procédure

👉 Rapport de présentation

👉 Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

👉 Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

👉 Règlement

👉 Règlement graphique

👉 Annexes

Nota : Les documents présentés ci-dessus sont consultables à titre d'information.

Conseils d'utilisation : Cliquez sur le nom du document pour y accéder. Attention, certains fichiers sont volumineux et peuvent mettre du temps à s'afficher.

Pour faciliter la lecture, il est conseillé d'utiliser les signets. Comment faire apparaître les signets ? Cliquez-ici.